

# Document historique

Autor(en): **Ruchat / Valier**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 19

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192940>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
 six mois . . . 2 fr. 50  
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### LES ABONNEMENTS

datent du 1<sup>er</sup> janvier, du 1<sup>er</sup> avril, du 1<sup>er</sup> juillet ou du 1<sup>er</sup> octobre.

### Document historique.

A propos de la manifestation patriotique qui a eu lieu le dimanche 24 avril, à Vidy, pour célébrer le 169<sup>me</sup> anniversaire de la mort du *major Davel*, on lira sans doute avec intérêt le document ci-dessous, qui est, croyons-nous, assez peu connu. C'est une lettre sur l'entreprise du martyr de notre indépendance, communiquée à la *Gazette de Lausanne*, en juin 1856, par M. le préfet Vittel, de Rolle. Nous reproduisons textuellement :

### Pièce inédite.

*Lettre de M. Ruchat, professeur en éloquence de Lausanne, à M. Valier, châtelain de Rolle, son beau-frère, du 1<sup>er</sup> avril 1723, concernant la Rébellion de M. le Major Davel de Cully et de ses complices, manifestée à Lausanne le jour précédent 31 mars.*

Monsieur mon très cher frère !

J'ai cru que je vous ferois plaisir de vous apprendre un événement étrange et inouï, qui a rempli notre ville de tumulte hier et aujourd'hui. Hier, vers le midi, M. le major Davel entra dans cette ville avec 550 hommes et quelques dragons, tous bien armés, sous prétexte de quelque ordre secret de LL. EE. les ayant amenés de Cully et de toute La Vaux. Il fit assembler le Conseil, et là il harangua vivement, exhortant MM. de Lausanne à lever l'étendard de la rébellion contre LL. EE. et à s'ériger en république et à lui donner 2 ou 300 hommes, qu'il offroit d'aller jusqu'à Gumine, même jusqu'à Berne, etc., alléguant diverses raisons de mécontentement, le Consensus, la monnoie, la venalité des charges et les malversations des Baillifs, etc. Il les assura en même temps qu'il auroit bientôt 3 ou 4 mille hommes qui devoient le suivre et qu'il auroit du secours de MM. de Fribourg. MM. les conseillers rejetèrent tout d'une voix une proposition de cette nature, mais pour donner à LL. EE. une preuve plus étendue de leur fidélité, firent semblant d'agréer son projet, envoyèrent incessamment des ordres dans tous les villages du Baillage pour faire venir les milices à grande hâte. En attendant, ils le firent conduire au Lyon-d'Or, où ils le régalerent, le faisant garder à vue par quelques conseillers qu'on lui donna pour compagnie sous prétexte de lui faire honneur ; et ce matin quand les milices du Baillage sont arrivées et qu'ainsi MM. de Lausanne se sont trouvés plus fort que les troupes de M. Davel, ils l'ont fait saisir et conduire en prison au château ce matin à 7 heures, où il est les fers aux pieds et aux mains. MM. de Lau-

sanne ont été assemblés en Conseil jusqu'à 1 heure après minuit et ont expédié trois courriers à Berne pour donner avis de tout à LL. EE. : l'un hier à l'entrée de la nuit, l'autre à minuit et l'autre ce matin. M. Davel avait pour complice M. le curial Davel, qui a été cassé de notariat ces jours passés. On l'est allé prendre à Cully et je l'ay vû amener icy après-midi, escorté d'une trentaine de dragons. On parle encore de quelques autres complices qu'on a envoyé prendre. Un homme venu hier de Fribourg dit qu'il avait vu en passant 4 compagnies de milices assemblées. Quand on vid arriver hier ce major avec son monde, on crut d'abord que Genève était en danger et qu'il avait ordre d'aller incessamment à son secours ; mais quand le soir j'appris qu'il y avait garnison au Château, qu'on y avait levé le pont-levis et que la chambre Ballivale y étoit assemblée, je ne doutai plus qu'il n'y eut quelque trahison, mais ce monsieur là aurait été de tous les hommes du monde celui que j'aurais le moins soupçonné. Dieu nous garde de traitres et de trahison.

Je suis très affectueusement, M. mon très cher frère, votre très humble et obéissant serviteur,

RUCHAT.

A Lausanne, ce jeudi 1<sup>er</sup> avril 1723.

P.S. MM. de Lausanne se sont conduits dans cette occasion avec toute la prudence imaginable. Il est certain que s'ils avoyent fait saisir M. Davel sur la chaude, avant que les milices du Balliage fussent arrivées, ses partisans et ses amis auroient voulu le défendre : il y aurait eu du massacre de part et d'autre.

### Les hannetons.

On se préoccupe un peu partout dans nos campagnes de la très prochaine visite des hannetons et des moyens les plus rapides et les plus efficaces de les détruire. A ce propos, nos abonnés liront avec intérêt les lignes suivantes empruntées à une spirituelle chronique de Fulbert-Dumonteil, dans le journal *La France* :

Cet aimable insecte, si agréablement répandu sur la surface du globe, est tout bonnement le type du ravageur, l'idéal du goinfre, la quintessence de la voracité, je ne sais quel Attila ailé, panaché d'un Vitellius insatiable et bourdonnant. Regardez-le : il est armé pour détruire, il est fait pour dévorer ; il est lourd, il est pataud, il est familier, il se donne des airs d'une bonne grosse bête ; mais sous cette apparence d'innocence et de gaucherie, il cache les plus effroyables instincts : d'un arbre il fait un squelette, d'un verger un dé-

sert, d'un bois un cimetière. Il pénètre partout, envahit tout, détruit tout, rongé tout : feuilles, bourgeons, tendre écorce, rameaux verts, fleurs naissantes, fruits à venir ; il dépouille les bois et tond les vergers comme s'il avait une paire de ciseaux dans sa bouche d'ogre ailé.

De toutes les variétés du hanneton la plus monstrueuse et la plus terrible est le hanneton de Chine. Grosseur énorme, appétit formidable, c'est le désespoir des agriculteurs si habiles et si patients du Céleste-Empire ; c'est le grand dévorant des campagnes, c'est le genséric du monde végétal. En 1850, une trombe de hannetons s'abat un soir sur la ville de Canton. Le ciel est noir, les toits grouillants, les places et les rues mouvantes, routes grises, les airs crépitants. Devant cette invasion formidable, les habitants terrifiés se barricadent dans les maisons, et les portes, les fenêtres ne s'ouvrent qu'après le départ de ces assaillants du ciel. Sur leur passage il ne reste pas une feuille, un bourgeon, un brin d'herbe. Dans les environs de Pékin, il n'est pas rare de voir le palanquin d'un mandarin obligé de revenir en arrière sous l'assaut opiniâtre d'un essaim prodigieux de ces hannetons que les Chinois appellent « mouches du diable. » Est-ce qu'en 1840, aux portes de Paris, la diligence de Versailles ne fut pas obligée de rebrousser chemin sous une invasion de hannetons ? Voyageurs et chevaux en étaient criblés ; la voiture en était grouillante et tapissée, le ciel tout noir.

Le hanneton arrive en mai pour nous quitter vers la fin de juin, et ce n'est vraiment pas trop tôt. Qu'arriverait-il de nos récoltes et de nos champs si ce goinfre restait à table tout l'été ?

Les cultivateurs ne doivent pas oublier que les hannetons sont des insectes à habitudes sédentaires, qu'ils ne s'éloignent guère des lieux où ils sont nés et pondent leurs œufs dans un rayon très restreint. En pratiquant le hannetonnage sur leurs terres, les agriculteurs les débarrasseront en grande partie des vers blans à éclore, sans crainte que des insectes éloignés viennent prendre la place de ceux qu'ils auront anéantis.

Victor Cambon, d'une compétence si autorisée, donne aux agriculteurs la façon très simple d'utiliser le nuisible hanneton.

Les hannetons vivants, enfermés dans un sac, seront introduits dans un vieux tonneau où l'on versera aussitôt de 500 à un kilogramme de sulfure de carbone. Un couvercle bouchera le tonneau aussi parfaitement que possible. Au bout de quelques heures, tous les hannetons seront asphyxiés ; il suffira alors de les jeter sur la fosse à fumier, ou si la